

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 8 avril 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-René AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Lilian CHAMBONNET, Guy LE DROGO à Geneviève BOUIX, Dorian DANTIN à Patrick GROUPIERRE, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Claude ILLY à Marie-José BAYOUD-TORRES, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON

OBJET : Label « Villes et villages sobres en eau » - Candidature.

Madame le Maire expose :

Le label « Villes et villages sobres en eau » est un projet porté par la Préfecture de la Drôme dans le cadre de la feuille de route départementale de l'État pour gérer la ressource en eau.

L'État met en place ce label pour inciter au déploiement de pratiques sobres afin de préserver la ressource en eau, en valorisant les communes déjà engagées dans des démarches d'économies de la ressource, et dans la mise en place d'actions pour pérenniser son usage au long terme de façon raisonnée et solidaire.

La collectivité qui souhaite candidater, doit délibérer en conseil municipal et répondre à un questionnaire en ligne sur plusieurs thématiques.

Aux vues des pratiques et actions, déjà mises en œuvre par la collectivité, qui correspondent aux thématiques soumises par le questionnaire (réseau eau potable, gestion des espaces verts, gestion de la ressource, formation, urbanisme etc..), **le Conseil Municipal, par 33 voix pour, décide de valider la candidature de la Commune** au label « Villes et villages sobres en eaux ».

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 15/04/2025

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of the Mayor over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PORTES-LES-VALENCES' and 'VALÉRIE' at the bottom, with a central emblem.